

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET À LA CULTURE

RECRUTEMENT D'UN(E) PROFESSEUR(E) RELAIS AUPRÈS DU MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE SAINT-ÉTIENNE METROPOLE

BIR n°29 du 22 mai 2018

Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un(e) professeur(e) relais auprès du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole.

Profil :

Un(e) enseignant (e) d'arts plastiques ou d'une autre discipline, doté(e) d'une solide culture générale, plus particulièrement en art moderne et art contemporain, ayant des connaissances sur le fonctionnement des premier et second degrés.

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste qui regroupe à la fois les missions générales des professeurs relais ainsi que les missions propres au professeur relais auprès du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 15 juin 2018 à :**

Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

ANNEXE
FICHE DE POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN
DE SAINT ETIENNE METROPOLE

1) Missions générales des professeurs relais

Ils sont placés sous l'autorité de la déléguée académique aux arts et à la culture (DAAC), qui fixe leurs missions, et évalue leur action, en liaison avec le coordonnateur académique DAAC et les corps d'inspection. Ils assurent un relais entre les établissements scolaires, la structure culturelle et les différents partenaires.

Conformément aux politiques nationales et aux priorités académiques et départementales, le professeur relais contribue à la mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle, défini dans la circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013 (BO n°19 du 9 mai 2013) et dans l'arrêté du 1^{er} juillet 2015 (BO n°28 du 9 juillet 2015)

La mission du professeur relais est rétribuée par deux IMP et représente 4 heures de travail hebdomadaire en moyenne. Les déplacements pour des réunions de travail sont inclus dans cette mission et ne donnent pas lieu à défraiement.

Cette mission annuelle est reconduite chaque année sur la base d'un entretien ou d'un bilan d'activité.

Cette mission de professeur relais à la délégation académique aux arts et à la culture doit rester compatible avec le service d'enseignement du professeur et le fonctionnement de l'établissement dans lequel il enseigne. Sa mission donne lieu, au terme de chaque année scolaire, à un bilan d'action détaillé adressé à la délégation académique aux arts et à la culture et aux IA-IPR en charge du dossier. Les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles sont précisées dans la circulaire n° 2010-040 du 30 mars 2010 (BO N° 15 du 15 avril 2010).

2) Missions particulières du professeur relais auprès du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole

Dans le cadre de sa mission auprès du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole, le/la professeur relais sera chargé(e) de :

- faire le lien entre le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole, la délégation académique aux arts et à la culture, les établissements et les enseignants.
- promouvoir et accompagner les dispositifs spécifiques de l'éducation artistique et culturelle.
- contribuer à la mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de partenariats favorisant le rapprochement des établissements avec les ressources et actions culturelles proposées par le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole.

Contenu de la mission :

- Informer les enseignants des actions et médiations proposées par le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole.
- Diffuser et promouvoir les informations et ressources relatives à la programmation et aux activités du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole (expositions, ouvertures culturelles, stages etc.) auprès du réseau enseignants et Education nationale (site de la DAAC, sites disciplinaires des inspections académiques...).
- Accompagner, en concertation avec la chargée de mission académique Arts plastiques et Histoire des arts, l'élaboration et la mise en place des formations pour les enseignants dont le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole est partenaire, en terme de logistique et de contenu (solicitation d'intervenants, création d'outils pédagogiques), dans le cadre du Parcours Académique de Formation.
- Accompagner l'élaboration et le suivi de projets pédagogiques, en privilégiant ceux d'envergure (PTEAC).
- Participer à la production de ressources pédagogiques en adéquation avec les programmes scolaires, en étroite collaboration avec les chargés de groupes jeunes publics du musée, et en concertation avec les corps d'Inspection. Aider à l'élaboration d'outils pédagogiques en lien avec la programmation culturelle du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole (dossiers pédagogiques, fiches activités, thématiques etc.) et en assurer la diffusion.
- Mettre en évidence les liens entre les ressources, collections muséales, activités du musée et les contenus des programmes du premier et second degrés.
- Contribuer par son expertise des programmes scolaires, en collaboration étroite avec les chargés de groupes jeunes publics du musée, à la conception et à la mise en œuvre des activités pédagogiques adaptées aux publics scolaires.
- Apporter un conseil pédagogique sur les projets des enseignants du premier et second degrés.
- Assurer une veille sur les programmes scolaires du premier et second degrés ainsi que sur les dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Transmettre au musée des informations actualisées sur les évolutions du système éducatif.
- Participer aux commissions d'expertise et au suivi des projets d'éducation artistique et culturelle au niveau départemental et académique : le professeur relais devra ainsi visiter deux classes mettant en œuvre un projet d'éducation artistique et culturelle ou ateliers artistiques au cours de l'année scolaire.